

Rians



PLAN LOCAL D'URBANISME LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

Document n°4.1.3

Septembre 2023

PLU **approuvé** par délibération du Conseil municipal du :

21 février 2018


Modification n°1 de Droit Commun prescrite par DCM du :

22 mars 2021

Les Emplacements Réservés (ER) identifiés aux plans graphiques :

Les Emplacements Réservés sont repérés sur les plans conformément à la légende auxquels s'appliquent les dispositions du code de l'urbanisme et autres législations et réglementations en vigueur les concernant. La construction est interdite sur ces terrains, bâtis ou non.

Les bénéficiaires de ces dispositions sont les collectivités publiques ou les titulaires de services publics pour l'aménagement de voirie, d'ouvrages publics, d'installations d'intérêt général ou d'espaces verts.

<i>Intitulé</i>	<i>Exemple de représentation graphique</i>
<i>Emplacements Réservés définis par l'article R151-34 du code de l'urbanisme</i>	

Le droit de délaissement : le propriétaire d'un terrain situé en Emplacement Réservé ou grevé d'une servitude peut mettre en œuvre son droit de délaissement, dans les conditions et délais prévus aux articles L152-2, L311-2 ou L424-1 du code de l'urbanisme.

La liste des Emplacements Réservés (ER) :

N° de l'ER	Objet	Bénéficiaire	Emprise ou plateforme
1	Elargissement de la RD 3	Département	11 mètres au sud / 7 mètres au nord
2	Elargissement de la RD 23	Département	7 mètres au sud / 11 mètres au nord est
3	Elargissement de la RD 561	Département	9 mètres
4	Elargissement de la RD 223	Commune	7 mètres
5	Elargissement du chemin de St Marc	Commune	8 mètres
6	Aménagement du carrefour pour la desserte de Garagai	Commune	3060 m ²
7	Elargissement du chemin des Espargades	Commune	3 mètres
8	Elargissement du chemin des Seïs	Commune	8 mètres
9	Elargissement du chemin de l'Umède	Commune	8 mètres
10	Elargissement du chemin du Passet Non affecté	Commune	8 mètres

11	Parking et aire de co-voiturage avec traitement paysagé Non affecté	Commune	2530 m ²
12	Champs de foire	Commune	32200 28500 m ²
13	Jardin public Non affecté	Commune	5 400 m ²
14	Elargissement de la Rue du Lavoir Neuf Non affecté	Commune	90 m ²
15	Extension du cimetière	Commune	5 530 m ² 1110 m ²
16	Elargissement du chemin de la Rigaude	Commune	8 mètres
17	Création d'une voie de desserte pour le futur camping à La Rigaude	Commune	8 mètres
18	Elargissement du chemin de Rians à Bras	Commune	8 mètres
19	Elargissement du chemin du Paradis	Commune	8 mètres
20	Extension de la station d'épuration et déchetterie	Commune	6000 m ²
21	Elargissement du chemin de St Paul	Commune	8 mètres
22	Elargissement du chemin de Jouques à Bras	Commune	8 mètres
23	Elargissement du chemin de la Sauvède	Commune	8 mètres
24	Elargissement du chemin des Mègnes Magnés	Commune	6 mètres
25	Non affecté <i>L'ER 25 n'a jamais été affecté. Erreur de numérotation aux documents graphiques du PLU modifié. Cette erreur sera corrigée avant approbation</i>		
26	Aménagement du chemin de Saint Sébastien	Commune	6 mètres